



19^{ème} Open International d'Échecs Bourgoin-Jallieu

Tournoi Accession

14 et 15 Septembre 2019

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : GENERALITES

- Le club d'échecs « La Dame Blanche » organise du 14 au 15 septembre 2019 le 19^{ème} Open international à la Halle Grenette à Bourgoin-Jallieu.
- Le tournoi est ouvert à tout joueur régulièrement licencié pour la saison en cours et aux personnes certifiant prendre leur licence pour la saison 2019/2020 ; il est réservé aux joueurs ayant un classement elo inférieur à 1600 points elo.

Article 2 : REGLES DU JEU

- Les règles du jeu sont celles adoptées lors du 88^{ème} Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Goyuk (Antalya, Turquie).
- Tout joueur qui arrive devant l'échiquier avec plus de 30 minutes de retard après l'horaire de début fixé dans ce règlement intérieur perdra la partie.
- « article 11.3.2.1 Pendant une partie, il est interdit à un joueur d'avoir un quelconque appareil électronique non spécifiquement autorisé par l'arbitre dans la salle de jeu. Toutefois, le règlement de la compétition peut permettre que de tels appareils soient laissés dans le sac d'un joueur, à condition qu'ils soient complètement éteints. Ce sac doit être rangé conformément aux directives de l'arbitre. Il est interdit aux deux joueurs d'utiliser ce sac sans la permission de l'arbitre. »
- « article 7.5.5 Après l'application de l'Article 7.5.1, 7.5.2, 7.5.3 ou 7.5.4, pour le premier coup illégal achevé par un joueur, l'arbitre donnera deux minutes supplémentaires à son adversaire ; pour le second coup illégal achevé par le même joueur l'arbitre déclarera la partie perdue par ce joueur. Cependant, la partie est nulle, si la position est telle que l'adversaire ne peut mater le roi du joueur par aucune suite de coups légaux. »

Article 3 : HOMOLOGATION

- Ce tournoi est homologué par la Fédération des Echecs (FFE) et par la Fédération Internationale des échecs (FIDE), il se déroule en 5 rondes à la cadence de 60 min + 30 s/coup.
- Les appariements se font au système suisse (Règles C04 FIDE) à l'aide du logiciel « Papi 3.3.6 » conçu par Erick MOURET.

Article 4 : DEROULEMENT DES RONDES

- Tout joueur faisant forfait sans prévenir ne sera pas apparié à la ronde suivante et sera exclu du tournoi.
- À la fin de chaque partie, le gagnant (ou les Blancs en cas de partie nulle) apporte le résultat à la table de marque. L'autre joueur remet les pièces en place.

Article 5 : HORAIRES

- Les formalités d'inscription se poursuivront sur place le samedi 14 septembre 2019 jusqu'à 9h45. Tout joueur inscrit ayant acquitté son droit d'inscription et fait contrôler sa licence, sera apparié pour la 1ère ronde.
- La 1ère ronde débutera à 10 heures.
- La remise des prix se déroulera à partir de 17 heures le dimanche 15 septembre 2019.

Les parties se joueront aux dates et heures suivantes :

DATE	HORAIRES	OBJET
Le samedi 14 septembre	9h00 – 9h45	Pointage
	10h00	Ronde 1
	13h30	Ronde 2
	17h00	Ronde 3
Le dimanche 15 septembre	9h30	Ronde 4
	13h00	Ronde 5
	17h00	Remise des prix

Article 6 : DROITS D'INSCRIPTION

- Règlement jusqu'au 08/09/2019 : 24 € (Adultes) ou 12 € (Jeunes).
- Règlement à partir du 09/09/2019 : 30 € (Adultes) ou 15 € (Jeunes)

Article 7 : CLASSEMENT ET ATTRIBUTION DES PRIX

- La liste détaillée des prix sera affichée dans la salle de jeu avant la 4ème ronde.
- Les prix ne sont pas cumulables.
- Le classement sera établi selon le total des points de partie et le départage se fera au Buchholz et la Performance.
- Les prix offerts au titre du classement général sont partagés (en cas d'ex-æquo) au système HORT.
- Les autres prix non cumulables sont attribués à la place réelle.
- Un joueur non licencié en France doit pouvoir justifier de son classement national (licence, attestation) s'il souhaite prétendre à un prix.
- Un joueur pouvant prétendre à au moins deux prix se verra distribuer le prix le plus important.
- Les prix seront attribués et distribués dans l'ordre suivant : prix principaux, prix par catégorie ELO, puis prix spéciaux ; les prix inférieurs à 10€ ne sont pas distribués.
- **Les récompenses seront remises uniquement aux personnes présentes, le dimanche 15 septembre 2019 à 17 heures, au cours de la cérémonie de clôture.**

Article 8 : RAPPELS DISCIPLINAIRES

- L'arbitre dans l'exercice de sa fonction qui aurait un doute sérieux sur le comportement d'un joueur peut demander à celui-ci de démontrer son honnêteté (par exemple en vidant ses poches, en ouvrant sa sacoche, en montrant sa cravate ou découvrant ses oreilles). Le refus d'obtempérer sera sanctionné aussitôt par l'exclusion immédiate du tournoi.
- Les participants acceptent la réglementation anti-dopage du ministère des Sports. S'il est effectué un contrôle les participants ont l'obligation de suivre les directives de l'organisateur et du médecin pratiquant le contrôle,
- Il est rappelé aux joueurs :
 - De ne pas apporter de téléphone portable.
 - Qu'il est interdit à un joueur d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie.
 - De ne pas analyser les parties et de ne pas jouer des parties de blitz dans la salle de jeu.
 - D'éviter toute discussion et toute lecture suspecte.

Article 9 : NOM DE L'ARBITRE

- L'arbitre principal est Patrick LOUISSERAND (Arbitre Fédéral Open 2). Il sera assisté de Xavier SAVARY, arbitre stagiaire.

Article 10 : ACCEPTATION DU PRESENT REGLEMENT

- Tous les participants s'engagent à respecter le présent Règlement Intérieur.

Bourgoin-Jallieu, le 31 août 2019

Serge COLIN
L'organisateur

Patrick LOUISSERAND
Arbitre Principal